VILLE DE
HAYANGE

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 9 juin 2021

LE GOUVERNEMENT INTERDIT LA FÊTE DE LA MUSIQUE EN DERNIÈRE MINUTE : LA VILLE CONTRAINTE D'ANNULER

Alors que le gouvernement s'est engagé dans un déconfinement progressif du pays et relance l'ensemble des activités économiques et culturelles, ses nombreuses imprécisions créent l'incompréhension.

Publié la semaine dernière, le protocole sanitaire de la Fête de la Musique est une nouvelle source d'imprécisions et d'interprétations qui viennent compliquer la tâcher des mairies et des élus locaux. Par voie de presse, le Préfet de la Moselle a annoncé hier l'interdiction des concerts dans les bars, les restaurants et en pleine rue à l'occasion de la Fête de la Musique.

Par cette annonce, c'est l'ADN de la Fête de la Musique qui est remis en cause cette année encore.

Alors que la Fête de la Musique de Hayange devait se dérouler en pleine rue, grâce à des terrasses agrandies et des rues barrées pour l'occasion, dans le respect du protocole sanitaire, le Préfet de la Moselle et le Gouvernement sont venus interdire en dernière minute cette initiative pourtant conforme au protocole sanitaire en vigueur jusque là.

Face à ce revirement de situation et aux imprécisions du gouvernement, la Ville de Hayange s'est retrouvée contrainte d'annuler la Fête de la Musique.

Il est désolant de voir que les communes sont livrées à elles-mêmes par le gouvernement et les préfectures. Les protocoles qui leur sont envoyés ne sont pas expliqués et les préfectures ont bien du mal à apprécier les particularités de chaque événement, préférant les « interdire » ou « déconseiller » plutôt que de faire preuve de bon sens et que de soutenir la reprise progressive de la vie culturelle et économique.

La municipalité regrette le manque de communication et d'accompagnement du gouvernement Macron, ainsi que son manque d'anticipation après pourtant presque un an et demi de pandémie. Plutôt que d'être prévenues, c'est aux communes d'apprendre par voie de presse que quelque chose leur est interdit.

La semaine dernière encore, les associations professionnelles spécialisées dans l'événementiel relayaient les conclusions de leurs rendez-vous avec les représentants du gouvernement et de leurs lectures des protocoles sanitaires et feuilles de route officiellement reçues. Ces conclusions allaient dans le sens d'une reprise de l'organisation d'événement en plein air.

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26

VILLE DE
HAYANGE

Cette situation est le fait d'une impréparation persistance du gouvernement et d'un manque flagrant de communication de la part des différents ministères.
On nous parlait de jauges tantôt à 1 000 personnes, tantôt à 5 000 personnes en plein air.
On nous parlait de pass sanitaire, de QR Code, de cahier de rappel.
On nous parlait d'événements autorisés en configuration assise.
On nous parlait d'une autorisation des festivals et manifestation dans l'espace public avec une jauge selon la situation au niveau local.
Tout cela est balayé en une seconde parce que le gouvernement est incapable de tenir un discours clair et d'accompagner les communes qu'il laissent dans le flou.

L'organisation d'un événement a un coût pour la ville. C'est de l'investissement tant humain que matériel. L'absence de position ferme et régulièrement actualisée de la part du gouvernement au sujet de l'organisation des événements nous pose problème et cela fait plusieurs mois que cela dure.

La municipalité souhaite reprendre l'organisation des manifestations à Hayange. C'est une décision qui va dans le sens des besoins de la population. C'est une décision qui va permettre à des artistes de remonter sur scène après des mois de grandes difficultés. C'est une décision qui symbolise un retour progressif à la vie normale. C'est une décision qui permettra de redonner le moral aux habitants et c'est ce dont notre pays a besoin.

Après un an et demi de crise sanitaire, il est dommage de devoir encore naviguer en eaux troubles sans trop savoir que faire ni où aller. Il est dommage de voir que des consignes claires manquent encore et que cela contribue à l'incertitude latente qui pèse sur le secteur de l'événementiel et de la culture.

Nous avons une pensée pour les cafetiers et les restaurateurs qui devaient profiter de la Fête de la Musique pour redémarrer. Nous avons également une pensée pour les artistes et professionnels de l'événementiel qui subissent un nouveau revers de la part du gouvernement.

Nous tenons à remercier Jean-Louis DERAM, adjoint aux animations, festivités et événements, pour tout le travail réalisé afin de préparer la Fête de la Musique 2021.

La majorité municipale
Ensemble, continuons pour Hayange !

Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26